REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



Hôtel de Département 100 Boulevard Hubert Gouze 82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL REUNION DU 14 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 14 du mois de mars (14.03.2024) à 10 heures 45 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 1er mars 2024, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°03/2024-11 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix			
Nombre de membres	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1er Vice-		
présents : 16,	Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2ème Vice-Présidente), M.		
soit 530 voix	SALOMON Bernard (3ème Vice-Président), M. CROS Emmanuel		
	(Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M.		
	GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué		
	titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), M. Josian		
	PALACH (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire),		
	Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian		
	(Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M.		
	TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude		
	(Délégué titulaire)		
Nombre de membres	M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET,		
représentés : 3,	M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme		
soit 123 voix	DELBREIL,		
	Mme NEGRE Marie-Claude (4ème Vice-Présidente) a donné pouvoir à		
	Mme BOURDONCLE		
Nombre de membres	M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire)		
absents excusés: 1,			
soit 2 voix			
Quorum: 328 voix	Atteint		

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme BOURDONCLE

Vu l'instruction comptable M4 auquel est soumis le budget annexe « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

Vu le compte administratif et le compte de gestion 2023 du budget annexe « Aménagement Numérique » ;

L'assemblée délibérante, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, statue sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023.

En euros

	En caros
Résultat de clôture de la section d'exploitation	942 589,07
(résultat de l'exercice + report)	
Résultat de clôture de la section d'investissement	4 790 286,00
(résultat de l'exercice + report)	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Solde des restes à réaliser 2023 (en section d'investissement)	- 1 291 917,75
Résultat net cumulé de la section d'investissement (avec les RAR)	3 498 368,25
Soit un besoin de financement	0,00

Le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet d'une affectation par le Comité syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section d'exploitation, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Le besoin net de la section d'investissement étant estimé à 0 €, Il est proposé l'affectation du résultat telle que présentée ci-dessous :

En euros

Compte 1068 -excédent d'exploitation capitalisé	0,00
(couverture du besoin de financement de la section d'investissement)	
Compte 002 – résultat d'exploitation reporté (en section	942 589,07
d'exploitation)	, , ,
Compte 001 – solde d'exécution positif reporté	4 790 286,00
(en section d'investissement)	1130 000,00

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **AFFECTE** les résultats de clôture de l'exercice 2023 sur le budget primitif 2024 de la manière suivante :
 - o 942 589,07 euros en section d'exploitation au compte 002 (résultat d'exploitation reporté)
 - 4 790 286,00 euros en section d'investissement au compte 001 (solde d'exécution positif reporté de la section d'investissement)

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Préfecture

le 1 8 MARS 2024

Et de la publication le 2 8 MARS 2024

Fait à Montauban, le 14 mars 2024

La Secrétaire de séance

Catherine BOURDONCLE

Le Président

Jean-Michel BAYLET

Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret: 200 061 257 00016 - Ape: 8411Z

AR Préfecture

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Identifiant unique de l'acte :

082-200061257-20240314-032024091011-BF

Numéro d'acte :

032024091011

Date de décision :

14/03/2024

Nature:

DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière :

7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / do

budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte:

BUDGET_ANNEXE_AMENAGEMENT_NUMERIQUE 2

scellé.xml

feuille de signatures CA 2023 M4.pdf

03 2024 10 Approbation CA 2023 M4.pdf

03 2024 10 note synthétique CA 2023 M4.pdf

Fichier(s) annexes(s):

03 2024 09 Approbation CG 2023 M4.pdf

Etats II-1 et II-2 CG 2023.pdf

03 2024 11 Affectation résultats 2023 sur BP 2024 M4 p

RAR 2023 budget M4.pdf

Collectivité émettrice :

TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par :

Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte :

18/03/2024 15:14:23

Date de réception de l'AR :

18/03/2024 15:14:49